

**Vaccination antirabique d'une chienne en partance pour un voyage en Colombie :
elle y reste plus longtemps que prévu !**

Cas clinique vétérinaire

ANALYSE DES BARRIERES

Barrières de prévention	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Information du propriétaire sur les conditions de voyage de son animal de compagnie au moment de la prise de rendez-vous	Réponse très utile et pertinente donnée par l'auxiliaire sur les conditions d'accueil en Colombie : se renseigner auprès de l'Ambassade. Mais aucune information directe ni surtout aucune anticipation sur les conditions du retour.	MAJEURE
Barrières de récupération	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Information du propriétaire sur les conditions de voyage de son animal de compagnie au moment de la consultation vaccinale.	NON	ESSENTIELLE car impliquant directement le vétérinaire qui ne pouvait ignorer le lien entre le rappel vaccinal anticipé et le séjour en Colombie.
Barrières d'atténuation	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Réalisation du test sérologique sur place en Colombie et pension/quarantaine.	Oui	L'EIG est déjà constitué, il s'agit ici de neutraliser ses conséquences possibles (perte de la chienne, euthanasie).

ANALYSE DES CAUSES

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défauts de compétences techniques (au sens de compétences médicales)	Néant : l'examen médical de la chienne et les rappels de vaccination ont été très correctement effectués.	Néant
Défauts de compétences non techniques (au sens de compétences non médicales)	La préoccupation de santé publique dans ses aspects juridiques (formalités à connaître et à communiquer impérativement au maître de l'animal) a fait défaut.	Majeure

ANALYSE DETAILLEE SELON LA METHODE DES TEMPOS

Détail des défauts de compétences non techniques	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
<p>Tempo de la consultation vaccinale</p> <p>(éléments liés au déroulement non standard de la consultation).</p>	<p>Il s'agissait du rappel concernant l'ensemble des vaccins de la chienne dont celui de la rage. Pas spécifiquement un rappel antirabique. Facteur favorisant.</p> <p>L'auxiliaire n'avait pas rappelé au praticien la préoccupation du propriétaire.</p> <p>Long bavardage amical sur le voyage pendant la consultation, indépendant des préoccupations sanitaires concernant la chienne.</p> <p>Propriétaire conforté dans l'idée que tout était en règle pour sa chienne puisque le vétérinaire était informé du voyage et avait notamment délivré à cette fin un certificat de bonne santé.</p>	<p>Majeure</p>
<p>Tempo du propriétaire de l'animal (éléments liés à son comportement</p>	<p>Propriétaire fantasque, peu précis dans ses demandes.</p> <p>N'a pas formellement interpellé le praticien sur les formalités pour l'aller et pour le retour.</p>	<p>Importante.</p>
<p>Tempo de la clinique vétérinaire</p> <p>(Eléments liés à l'organisation du travail au cabinet : les matériels ; les personnels, leur formation, la communication).</p>	<p>Communication insuffisante entre l'auxiliaire et le praticien.</p> <p>Pas de fiches de renseignements préétablies au cabinet relatives aux déplacements des carnivores domestiques.</p> <p>Pas d'information systématique sur les formalités sanitaires des voyages.</p>	<p>Majeure</p>